

Beaulieu, qui devait accorder une compensation aux religieux de Riorges (32).

Depuis cette époque jusqu'à la reconstruction du monastère par Guy de la Perrière, les documents ne nous offrent que des donations faites par des seigneurs partant « oultre mer » ou des fondations d'anniversaires pour les défunt.

En 1212, sous le pontificat de Renaud, une dame noble nommée Guillemette Laure (33), de Montbrison, donne une somme de 20 sols d'or, à prendre sur ce qui demeurerait de sa succession (*et de eo quod residuum fuerit, conventus Belli-Loci habeat, in pitantia, viginti solidos*).

En 1214, Guy, comte de Forez (34), donne au monastère la pleine propriété de la terre lui appartenant et qui s'étendait depuis Beaulieu jusqu'à Oudan; de plus, tout ce qu'il avait dans une forêt appelée Combray, voisine au nord du prieuré.

Quelques années après, Guy le Transmarin (35) (*Guido transmarinus*) laisse à Beaulieu 20 sols forts, afin qu'il y

---

(32) Pièce justificative (citée par La Mure, *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, p. 317).

(33) Laure. Le testament « plein de legs pieux » de dame Guillemette Laure, est citée dans les pièces justificatives de l'*Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, de la Mure.

(34) Guy IV, comte de Forez, resta sous la tutelle de son oncle Renaud, archevêque de Lyon, jusqu'en 1218. Il guerroya contre Guichard de Beaujeu et Guy II d'Auvergne. Après la paix, il acheta et réunit à son domaine les châteaux de Saint-Maurice (1220) et de Croset (1226). Il fut le fondateur de l'église collégiale de Montbrison et du prieuré de Valbenoîte.

(35) Guy le Transmarin, Il y a ici une erreur de date, car Guy le Transmarin ne gouverna le comté que de 1138 à 1202. Nous croyons cette donation antérieure à 1200.